

Début de la cartographie du commerce du bétail en Ethiopie



Le COMESA a commencé à cartographier les entreprises impliquées dans le commerce d'animaux vivants dans la région afin d'établir les données de base sur les marchés régionaux et internationaux.

Ce projet vise à améliorer la chaîne de valeur du bétail en reliant les engraisseurs d'animaux, les exploitants de parcs d'engraissement, les abattoirs et les exploitants d'abattoirs aux marchés régionaux et internationaux.

C'est également l'un des objectifs stratégiques du Cadre stratégique du COMESA pour l'élevage à savoir : faciliter l'accès aux marchés, aux services et à la création de valeur ajoutée entre les différentes parties prenantes qui produisent et commercialisent le bétail.

Un rapport préparé par le Fonctionnaire principal du COMESA en charge de l'élevage, Dr Yoseph Mamo, après avoir mené l'exercice en Éthiopie, indique que l'accès aux marchés et la répartition des risques et des gains le long des différentes étapes de la chaîne de valeur des animaux vivants et de la viande varient en fonction du type de producteurs, transformateurs, agents du marché et suivant les grades et les économies d'échelle.

« Ainsi, ce programme travaillera à améliorer les

canaux de commercialisation traditionnels pour créer des liens bien coordonnés entre différentes entreprises afin de réduire les risques et d'améliorer les gains », a-t-il déclaré.

La cartographie des entreprises est réalisée par un expert en élevage du COMESA en collaboration avec les départements nationaux du développement de l'élevage, des services vétérinaires et des associations nationales du secteur privé.

« Une fois que les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur de la commercialisation d'animaux vivants dans le principal pays exportateur seront cartographiées, le circuit du marché dans les principaux pays importateurs sera également identifié », a indiqué le Dr Mamo.

De même, la chaîne de valeur de la viande dans les pays exportateurs et importateurs sera cartographiée. Les résultats de l'exercice serviront à formaliser le système de marché ponctuel actuel en un système de marketing bien structuré afin d'établir des canaux de commercialisation durables et bien reliés.

L'Éthiopie est le premier pays à avoir été cartographié, l'activité se déroulant du 10 au 15

février 2019. Le projet est soutenu par le COMESA et l'USAID dans le cadre d'une Convention de subvention en faveur des objectifs de développement régional conclue entre l'agence américaine et le COMESA.

Pour sa part, le Ministre éthiopien de l'Agriculture, Mme Aynalem Nigusie Ali a fait remarquer que le nombre d'animaux vivants commercialisés de manière informelle via le Somaliland, Djibouti, le Soudan et le Kenya est plus élevé que celui du circuit officiel.

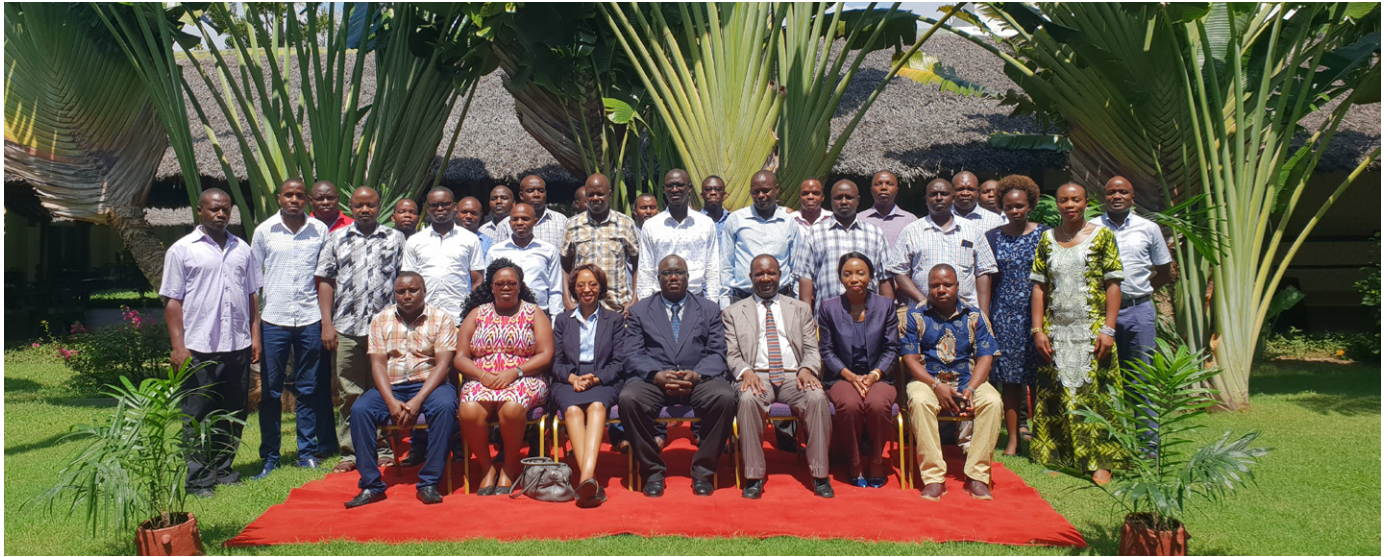
Lors de sa rencontre avec l'équipe de cartographie, la Ministre a révélé que les normes strictes en matière de santé animale requises dans le commerce du bétail ont souvent conduit à l'évasion des circuits officiels d'importation / exportation ce qui a encouragé et contribué à asseoir le commerce informel.

« Il est bien connu que dans le commerce informel, les producteurs, en particulier les pasteurs et les petits éleveurs profitent peu de l'activité », a-t-elle déclaré, notant que le gros des bénéficiaires va aux intermédiaires et aux négociants informels.

Pour relever ce défi, le Gouvernement éthiopien a pris plusieurs mesures, notamment le renforcement des services vétérinaires et des laboratoires de diagnostic, la surveillance, le diagnostic et le contrôle des maladies animales transfrontières. Il a également mis au point différentes lignes directrices et procédures opérationnelles standard régissant les mesures préalables à l'achat, la construction d'abattoirs et usines de transformation.

Actuellement, le principal débouché pour le bétail éthiopien est le marché du Moyen-Orient. Le Gouvernement tient toutefois à trouver des marchés alternatifs ce que promet le projet du COMESA visant à relier les entreprises au marché régional.

Une plus grande collaboration entre services est nécessaire pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme



Anti money laundering workshop in Kenya

La sophistication croissante des crimes financiers, en particulier le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, nécessite une plus grande collaboration inter-services et des partenariats régionaux.

Les pays confrontés à un nombre élevé d'attaques terroristes ont particulièrement réagi aux initiatives régionales telles que le Programme de sécurité maritime du COMESA (MASE) lequel s'occupe de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC / FT).

En tant que cible fréquente de la terreur, le Kenya collabore activement avec le COMESA dans le cadre du Programme régional de sécurité maritime (MASE) pour mettre en œuvre des interventions sur mesure de renforcement des capacités afin de combler les lacunes identifiées par les autorités. L'objectif est d'approfondir la compréhension des lois de LBC / FT par toutes les parties prenantes, de leurs obligations respectives et des diverses techniques utilisées dans le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le dernier atelier de renforcement des capacités s'est tenu à Diani, sur la côte sud du Kenya, du 26 au 28 février 2019. Il a rassemblé un large éventail d'institutions en l'occurrence les services de gestion des frontières, les centres d'information financière et les agences d'application de la loi travaillant à différents postes frontières terrestres et maritimes. Les

délégués provenaient des secteurs suivants: sécurité intérieure, immigration, police, autorités aéroportuaires et portuaires, unités de recouvrement des avoirs, autorités de lutte contre la contrefaçon et autorités fiscales.

Le Directeur général du Financial Reporting Centre (FRC) au Kenya, M. Maika Saitoti qui a ouvert l'atelier a souligné la nécessité d'une collaboration entre les différentes agences de lutte contre le blanchiment d'argent et de lutte contre le terrorisme.

« La force du régime kenyan de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est déterminée par l'acteur le plus faible du maillon », a déclaré M. Saitoti dans une déclaration présentée par le Chef de la Conformité juridique et des Relations extérieures, M. James Manyonge.

Le Chef de l'Unité Gouvernance, Paix et Sécurité du COMESA, Mme Elizabeth Mutunga, a informé les délégués que les

institutions financières dans la plupart des pays qui mettent en œuvre le programme MASE ont établi des mesures d'identification raisonnables qui ont contribué à rendre difficile l'utilisation des systèmes financiers par des trafiquants peu scrupuleux pour transférer des produits illicites à travers des frontières poreuses.

«Les criminels profitent d'agents frontaliers inconscients ou peu méfiants pour commettre des crimes, notamment le déplacement de leur argent sale d'un pays à l'autre», a déclaré Mme Mutunga. Elle a félicité les autorités kenyanes d'avoir identifié le besoin et la priorité de renforcer les capacités des agents des services aux frontières.

Mme Mutunga a souligné l'importance de veiller à ce que les pays développent leurs régimes de LBC / FT. Si cela ne se produit pas, a-t-elle indiqué, le crime passera des régimes les plus forts aux plus faibles, d'où l'importance d'un programme régional. Grâce à cette formation, les agents des services aux frontières devraient avoir une meilleure compréhension de la manifestation des flux illicites et du blanchiment d'argent à leurs postes de travail respectifs et ainsi mieux identifier les transactions suspectes. Ces informations seront ensuite partagées avec le FRC aux fins d'analyse et de transmission aux services répressifs pour enquête et poursuite judiciaire.



Criminals take advantage of unaware/unsuspecting border officials to perpetrate crime including moving their dirty money from one country to another,” Ms. Mutunga said



La Secrétaire générale, Chileshe Kapwepwe (assise 4e à gauche) avec les co-organisateurs et une partie des délégués à la formation sur la lutte contre la corruption en Zambie.

Numérisation des outils de facilitation des échanges pour réduire les risques de corruption

La Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, a déclaré que la mise en œuvre des outils de facilitation du commerce tels que la zone de libre-échange numérique, la simplification et l'automatisation des documents et des processus va contribuer à répondre à certains des risques qui favorisent les pratiques de corruption dans la région du COMESA.

S'adressant à plus de 60 entreprises zambiennes ayant participé à une formation sur la lutte contre la corruption organisée par le Conseil des opérateurs économiques du COMESA, les 27 et 28 février 2019 à Lusaka, la Secrétaire générale a observé que le fléau était non seulement un problème national, mais également un défi régional.

«L'objectif principal est d'améliorer le commerce et l'intégration régionale dans le COMESA. Si la corruption n'est pas réprimée, elle peut influencer sur le coût des biens, décourager les investissements directs locaux et étrangers et nuire considérablement à la croissance des entreprises et de l'économie », a-t-elle martelé.

Elle a cité la facilitation des échanges comme un domaine où la corruption est souvent signalée particulièrement aux frontières ce qui constitue un

obstacle important au commerce et aux investissements.

Pour promouvoir l'intégration régionale, a-t-elle fait observer : « Nous devons nous attaquer aux effets politiques et économiques de la corruption, individuellement en tant qu'États souverains et collectivement au niveau du COMESA et du reste du continent africain. »

La Secrétaire générale a souligné la nécessité d'intégrer le secteur privé dans la lutte contre la corruption, notant que ce secteur est souvent oublié lors de la mise en place de mesures de lutte contre le vice. «Le secteur privé est le catalyseur de la croissance des économies régionales et est donc au premier plan des problèmes de transformation économique», a-t-elle ajouté.

Le projet Intégrité des entreprises du COMESA, que le Conseil des opérateurs du COMESA (COC) était en train de déployer dans les États membres, est axé sur le secteur privé et constitue par conséquent la meilleure approche pour lutter contre le vice.

« Il existe une relation positive entre l'intégrité des entreprises et l'augmentation des flux de capitaux, et entre les investissements et l'intégration dans les chaînes régionales et mondiales », a-t-elle

déclaré. «S'attaquer à la corruption n'est pas seulement un agenda du secteur privé, mais aussi un agenda public-privé. Cette action exige des efforts concertés de toutes les parties prenantes.

La formation sur la lutte contre la corruption vise principalement les petites et moyennes entreprises (PME) qui constituent 70% du secteur privé dans la région du COMESA, d'où le thème: «Renforcer l'intégrité des entreprises pour les PME dans le COMESA». S'exprimant à la même occasion, Sandra Uwera, Chef exécutif du COC, a fait remarquer que les PME ne disposent généralement pas des ressources nécessaires pour appliquer les processus de détection et de réduction de la corruption.

«En fait, il est probable que ces ressources soient affectées à d'autres coûts opérationnels et moins à la gouvernance et à la conformité des entreprises», a-t-elle noté.

La formation anti-corruption pour la Zambie a été organisée par la COC en collaboration avec le Centre international des Etats-Unis pour les entreprises privées, l'Association zambienne des banques, le Bureau zambien de normalisation et l'Association des fabricants de Zambie.



Second retreat of the Committee of Elders in Uganda

Retraite des membres du Comité des Sages et élection d'un nouveau président

Le Comité des Sages du COMESA (CdS) est l'un des piliers essentiels de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région conformément à l'article 3 (d) du Traité du COMESA. Il a été créé en 2009 pour renforcer le cabinet du Secrétaire général pour les missions de restauration de la paix dans le cadre du Programme Paix et sécurité.

Depuis des années, le Comité mène des activités de consolidation de la paix, les plus marquantes étant les missions d'observation des élections du COMESA dirigées par l'un des Sages. Mais du 19 au 22 février 2019, toute l'équipe des neuf personnalités s'est réunie à Kampala, en Ouganda, pour une mission différente: une retraite pour faire le point sur leurs activités et élire leurs dirigeants pour la prochaine année.

«Cette retraite est la deuxième depuis 2011 et a permis aux Sages d'identifier les meilleures pratiques ainsi que les défis rencontrés, dans le but de maximiser l'impact de leurs activités», a indiqué Richard Atwaru, Fonctionnaire à la Gouvernance, Paix et Sécurité au Secrétariat du COMESA.

L'Ambassadeur Mohamed Ashraf Rashed d'Égypte a été élu président et Mme Hope Kivengere d'Ouganda vice-présidente. L'Ambassadeur Paul Mukumbya, Chef du Département de la Paix et de la Sécurité régionales au Ministère des Affaires étrangères de l'Ouganda a pris la parole et exprimé sa confiance envers le travail du Comité qu'il a qualifié de contribution positive à la consolidation de la paix dans la région.

«Il est très important de résoudre les conflits par la médiation et la diplomatie préventive au lieu de les laisser se dégrader ce qui entraîne des efforts de résolution plus coûteux», a insisté l'Ambassadeur Mukumbya.

Au cours de la retraite, le Programme Paix et Sécurité du COMESA a distribué un projet de manuel sur la Stratégie de médiation du COMESA pour validation par le Comité des Sages (CdS). Le document sera principalement utilisé par le CdS dans ses activités.

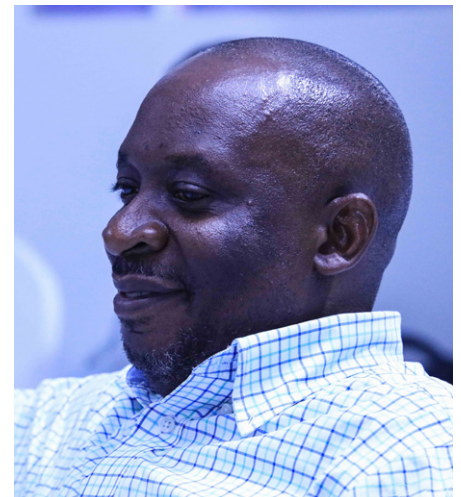
Six des membres du Comité nommés en juillet 2018 lors du 20ème Sommet de la Conférence du COMESA à Lusaka ont été intronisés dans l'organe lors de la retraite. Il s'est agi de leur donner une introduction aux règles de procédure du Comité, aux procédures opérationnelles standard et aux lignes directrices de la médiation.

À la fin de la retraite, les Sages se sont engagés à plaider pour le programme du COMESA dans leurs États membres respectifs, en particulier le Programme Paix et Sécurité du COMESA. Ont également participé à la retraite, un représentant du Groupe des Sages de l'Union africaine, des experts indépendants en matière de paix et de sécurité ainsi que des représentants du Ministère ougandais des Affaires étrangères.

Dr Sabine Ntakarutimana (Burundi), Ambassadrice Judith Bahemuka (Kenya), Bishop Mary Catherine Nkosi (Malawi), Ambassadeur Patrice Eugene Cure (Maurice), Ambassadeur Marie-Pierre Lloyd (Seychelles), Dr Mohammed Ahmed Abdelghaffar (Soudan) et Dr Simbi Mubako (Zimbabwe)



Adieu, Patrick Banda



Le Secrétariat du COMESA a appris avec choc le samedi dernier le décès inopiné d'un des leurs, Monsieur Patrick Banda. Jusqu'à sa mort, à la suite d'une courte maladie, il était chauffeur du Secrétaire général adjoint.

Ses collègues, amis et ceux avec qui il a travaillé au fil des ans manquent d'adjectifs pour le décrire.

Gentil, humble, éloquent, professionnel, agréable, à la voix douce, toujours prêt à rendre service. Un employé travailleur et sociable.

Patrick a rejoint le Secrétariat du COMESA en novembre 2002 et sera inhumé le 5 mars au cimetière Leopards Hill Memorial Park à Lusaka, en Zambie.

Que son âme repose dans la paix éternelle.



En deuil pour Albert René, ancien Président des Seychelles

Le COMESA a rendu hommage à l'ancien Président des Seychelles, Albert René, décédé le mercredi 27 février 2019 à l'âge de 83 ans.

Dans un message de condoléances adressé au Président des Seychelles, S.E. Danny Faure, la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, a salué la mémoire de l'ancien Président pour sa contribution au développement politique, économique et social et à la transformation des Seychelles, de la région du COMESA et du continent africain.

«Nous avons appris la mort de l'ancien Président avec une profonde tristesse et nous prions le Tout-puissant de donner à votre Excellence, à la famille endeuillée, au gouvernement et au peuple de la République des Seychelles, force et réconfort au moment où vous entrez dans une période de deuil et par la suite lorsque vous le conduirez à sa dernière demeure », a-t-elle dit.

Le regretté René est le président des Seychelles qui est resté le plus longtemps en fonctions. Il a dirigé la nation insulaire de 1977 à 2004. Il est resté dans les mémoires comme un dirigeant puissant doté d'une vision forte pour les Seychelles qui incluait une éducation et des soins de santé gratuits. (Agence de presse des Seychelles)